



Métiers du sport et de l'animation

Certificat complémentaire

« Direction d'un accueil collectif de mineur »

Organisme de formation au capital humain !

Objectifs généraux :

- Préparer au métier directeur(trice) d'un accueil collectif de mineurs
- Acquérir une qualification en lien avec le projet professionnel
- Préparer les épreuves du Certificat complémentaire "Direction d'un accueil collectif de mineurs"

Objectifs pédagogiques :

Le certificat complémentaire "direction d'un accueil collectif de mineurs" permet à son titulaire de répondre aux exigences de l'article R 227-14 du code de l'action sociale et des familles qui fixe la liste des qualifications permettant d'exercer les fonctions de direction des séjours de vacances et des accueils de loisirs.

Il s'adresse aux titulaires d'un BPJEPS, DEJEPS ou DESJEPS et lui permet d'exercer les fonctions de direction dans les séjours de vacances, les accueils sans hébergement et les accueils de scoutisme (arrêté du 9 février 2007 modifié fixant les titres et diplômes permettant d'exercer les fonctions d'animation et de direction en séjours de vacances, en accueils sans hébergement et en accueils de scoutisme).

Certification visée :

Certificat complémentaire "Direction d'un accueil collectif de mineurs" Code RS5737

Débouchés, métiers visés par cette certification : « directeur(trice) d'un accueil collectif de mineurs ».

Arrêté du 9 février 2007 modifié fixant les titres et diplômes permettant d'exercer les fonctions d'animation et de direction en séjours de vacances, en accueils sans hébergement et en accueils de scoutisme

Certificateur : Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques

Date d'échéance de l'enregistrement : 31-12-26

Contenu du parcours type :

- Organiser et évaluer les activités d'un accueil collectif de mineurs
- Encadrer une équipe dans le cadre d'un accueil collectif de mineurs
- Accueillir les publics enfants et adolescents et les animateurs

Dates de la formation

Nous consulter

(Sous réserve d'une constitution d'un groupe de 8 personnes minimum)

Durée du parcours

Parcours type 707 heures

Formation en centre de formation : 322 heures

Stage en entreprise : 385 heures

Public

L'offre de formation s'adresse à des salarié(e)s en poste, des demandeurs et demandeuses d'emploi ou des personnes en cours de formation d'un diplôme d'état du MSJVA.

Les publics visés sont des personnes titulaires d'un diplôme d'état du Ministère chargé de la jeunesse, de l'éducation populaire et des sports (du BPJEPS au DESJEPS) ou en cours de formation

Tarif

A partir de 3050€

Suivant une étude personnalisée de votre projet professionnel établie après entretien et test de positionnement.

Eligibilité au CPF

La Ligue de l'Enseignement Nouvelle-Aquitaine / IRFREP Site administratif : 33 rue St Denis-86000 POITIERS

OF enregistré sous le numéro 54860088786 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Siret : 32385851400017 – Association Loi 1901(non assujettie T.V.A)

CC DACM maj 05-25



Métiers du sport et de l'animation

Certificat complémentaire

« Direction d'un accueil collectif de mineur »

Organisme de formation au capital humain !

Pré requis/Niveau

Le certificat complémentaire « direction d'un accueil collectif de mineurs » est accessible aux titulaires d'un BPJEPS, DEJEPS ou DESJEPS ou aux candidats admis en formation aux dits diplômes.

Modalités de suivi et d'évaluation

Contrôle continu des connaissances
Temps d'accompagnement au projet identifié dans le parcours
Livret stagiaire
Certification
Attestation de fin de formation. Relevé de capacité.
Questionnaire de satisfaction fin de formation.

Modalités d'organisation et conditions d'accueil

Avoir complété le dossier d'inscription et envoyé les justificatifs demandés dans les délais impartis.

Formation en continu et présentiel alternant périodes en centre et en entreprise, 35 heures par semaine, du lundi au vendredi, (modalités adaptables en entreprise).

Engagé dans le Programme Régional d'Accès à la Formation et à la Qualification des Personnes Handicapées de Nouvelle-Aquitaine, chaque site dispose d'un référent handicap qui accompagne le bénéficiaire tout au long de son parcours en mettant en œuvre les compensations et adaptations nécessaires.

Modalités et délais d'accès

Réunion d'information collective.
Tests de positionnement et entretien individuel.

Moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et de mise en application en atelier pédagogique et en entreprise.
Supports de cours remis à chaque stagiaire (plateforme ou version papier). Exercices pratiques et interactifs faisant appel à la participation et à l'expérience des participants. Situations basées sur l'analyse du vécu en entreprise.
Equipe pédagogique encadrée par une coordinatrice spécialiste de la discipline

Lieux

33 rue St Denis 86000 Poitiers

Contact

Renseignements pédagogiques

Virginie Lejamble,
Responsable/Coordinatrice et
Formatrice BPJEPS/CPJEPS
virginie.lejamble@irfrep.fr

Tel : 06 49 23 66 44

Renseignements administratifs

IRFREP 16

Contact.formation@irfrep.fr

Retrouvez nos formations : <https://irfrep.org>